



MAIRIE de BAGARD

159, Route d'Alès - 30140 BAGARD
☎ 04.66.60.70.22. 📠 04.66.60.61.97.



accueil@bagard.fr

COMPTE RENDU

Du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 mars 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bagard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BAZALGETTE, Maire.

Etaients présents :

BAZALGETTE Thierry, BENIRBAH Dahbia, VEZY Anne, MAERTEN David, BINAND Marianne, MAURIN Daniel, SOENEN Bernard, LOBIER Monique, FRONT Marie-Joséphine, MAZY Annie, MAZUC Chantal, HAUTION Jean-Michel, BENOI Bruno, ANESI Joëlle, TALARON Christophe, CLAUZEL Cyril, GAY Sandrine, CARLE Pierre, DESTRUEL Benjamin.

Absents : ROUSSEL Yves, BERNARD Clémence, FREVILLE Franck, ARNAUD Ingrid.

Procuration : de M. Roussel à M. Maerten ; de Mme Bernard à Mme Front ; de Mme Arnaud à Mme Vezy.

Conformément à L'article L 2121-15 du CGCT **Mme Anne VEZY** est désignée à l'**unanimité** comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 03 février 2021 est approuvé à l'**unanimité** (22 voix pour).

N° DE DELIBERATION	OBJET	VOTE
2021_03_01 : Rapporteur : D. MAERTEN	<u>Vote du Compte Administratif 2020 du budget général</u> de la commune, dressé par M. Thierry Bazalgette, ordonnateur et approbation du compte de gestion du receveur :	UNANIMITE (21 voix pour) M. le Maire n'a pas pris part au vote

Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
	Dépenses (mandats émis)	1 231 317.83	886 784.84	
	Recettes (titres émis)	1 525 248.40	1 013 768.98	
	Résultat de l'exercice (excédent)	293 930.57	126 984.14	
	Report 2019 budget communal	1 449 348.32	-96 872.66	
	Affectation du résultat (négatif)	746 566.00		
	Report 2019 budgets eau et assainissement	26 250.72	37 228.24	
	Résultat Global	1 057 119.61	67 339.72	
	Restes à réaliser en dépenses		299 955.52	
	Restes à réaliser en recettes		116 150.00	
	Solde des restes à réaliser		183 805.52	
	Besoin de financement		116 465.80	
2021_03_02 : Rapporteur : T. BAZALGETTE	Approbation de la 1 ^{ère} modification simplifiée du PLU : Modification du libellé du STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité) situé en zone NI.			UNANIMITE (22 voix pour)
2021_03_03 Rapporteur : T. BAZALGETTE	Personnel communal : Modalités de mise en œuvre du Télétravail			UNANIMITE (22 voix pour)

Affiché le 17 mars 2021.

Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication